



n° de facture : 05C502T809 25B8- 1C03
date de facture : 12/03/25



Votre facture internet fibre

FOURNIL D'ASSIER
350 RTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER

Votre offre

Livebox Pro Fibre
synthèse de votre offre page suivante
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées

FOURNIL D'ASSIER
ETAGE 0
BATIMENT M22
510 RTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER
fournil-d-assier@orange.fr
n° client : 035 601 2551
n° de compte internet : 762222034
ligne Livebox : 05 65 39 85 45
Référence PTO (Prise Fibre) :
AX-1116-6958

total du montant prélevé
au 22.03.2025

63,60 € TTC

votre facture du 12.03.2025 53,00 € HT 63,60 € TTC
montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 1003**
prochaine facture vers le 12.04.2025

■ total auprès d'Orange

	HT	TTC
	53,00	63,60

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
53,00 €	20,00%	10,60 €
montant total de la TVA payée 10,60€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr
(gratuit hors frais de connexion internet)
Besoin d'aide ?
Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)
Attente gratuite depuis les réseaux Orange
- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j
3000 serveur vocal : payer, consulter vos factures,
vos paiements et vos consommations téléphoniques
(24h/7j, service et appel gratuits)

signature électronique

Votre offre

Livebox Pro Fibre

L'offre Livebox Pro Fibre est une solution internet très haut débit avec une ligne de téléphone fixe par internet et des services d'accompagnement dédiés aux professionnels. détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 05C502T809 25B8- 1C03
date de facture : 12/03/25

Votre facture internet fibre du 12.03.2025

53,00 € HT

total auprès d'Orange

53,00 € HT

	intitulé	prix unitaire HT	quantité	durée/volume	montant HT*
■	abonnements, forfaits et options période du 08.03.2025 au 07.04.2025				53,00 €
abonnements et forfaits	Livebox Pro Fibre	48,00	1		48,00
	> forfait fixe : illimité fixes et mobiles				
	Vos Avantages Pro	inclus	1		inclus
	> services clients dédiés pro				
	> Intervention sous 8h ouvrables dans vos locaux				
	> facture unique pro				
	> inscription annuaire pro				
	> Messagerie Pro avec adresses mail personnalisées				
	> Numéro de secours				
	Facture Détaillée	gratuit	1		gratuit
options internet	Mon Bureau Pro	inclus	1		inclus
	Option Anti-spam	0,00	1		0,00
	Location Livebox pro	5,00	1		5,00
■	communications incluses période du 08.02.2025 au 07.03.2025				
depuis livebox	appels illimités vers fixes et mobiles		58	1h44min58s	inclus
	> vers fixes France et plus de 100 destinations		3	1min29s	inclus
	> vers mobiles France, Europe, DROM, USA, Canada et Chine		55	1h43min29s	inclus

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.